

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5	NIVEAU 6
HOSPITALISATION						
Honoraires et actes techniques (y compris participation forfaitaire pour actes coûteux)	100 % BR	150 % BR ⁽¹⁾	200 % BR ⁽¹⁾	200 % BR ⁽¹⁾	220 % BR ⁽¹⁾	220 % BR ⁽¹⁾
Frais de séjour	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Transport sanitaire lié à un acte ou hospitalisation pris en charge par la Mutuelle	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	200 % BR
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Lit d'accompagnant (pour un enfant de -16 ans hospitalisé)	-	10 €/jour	20 €/jour	30 €/jour	40 €/jour	50 €/jour
Chambre particulière (avec nuitée) illimitée sauf convalescence, rééducation et psychiatrie, limitée à 30 jours pour l'ensemble de ces spécialités	-	35 €/jour	55 €/jour	65 €/jour	80 €/jour	90 €/jour
Chambre particulière ambulatoire (sans nuitée) si acte de chirurgie, technique médicale, anesthésie	-	10 €/jour	20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour	20 €/jour
Bonus chambre particulière au-delà de 10 jours consécutifs en chambre particulière	-	+ 15 €/jour				
HONORAIRES ET FRAIS MÉDICAUX COURANTS (dans le cadre du parcours de soins coordonnés)						
Consultations et visites de généralistes (y compris participation forfaitaire pour actes coûteux)	100 % BR	100 % BR	150 % BR ⁽¹⁾	175 % BR ⁽¹⁾	220 % BR ⁽¹⁾	220 % BR ⁽¹⁾
Actes techniques - Consultations et visites de spécialistes (y compris participation forfaitaire pour actes coûteux)	100 % BR	100 % BR	150 % BR ⁽¹⁾	200 % BR ⁽¹⁾	220 % BR ⁽¹⁾	220 % BR ⁽¹⁾
Radiologie y compris dans le cadre d'une hospitalisation	100 % BR	100 % BR	120 % BR ⁽¹⁾	125 % BR ⁽¹⁾	150 % BR ⁽¹⁾	150 % BR ⁽¹⁾
Auxiliaires médicaux (infirmiers, kinés...)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	150 % BR	150 % BR
Analyses médicales	100 % BR	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	150 % BR
Cures thermales acceptées par la Sécurité sociale hors transport et hébergement	-	-	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
HONORAIRES ET FRAIS MEDICAUX COURANTS (hors parcours de soins coordonnés)						
Consultations/visites généralistes et spécialistes Radiologie	100 % BR hors majoration du ticket modérateur appliquée par la Sécurité sociale					
PHARMACIE						
Médicaments à Service Médical Rendu Important (65 %)	100 % BR					
Médicaments à Service Médical Rendu Modéré (30 %)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments à Service Médical Rendu Faible (15 %)	-					
OPTIQUE						
Lentilles remboursées par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Lentilles remboursées ou non remboursées par la Sécurité sociale	100 €/an	100 €/an	130 €/an	150 €/an	200 €/an	250 €/an
Chirurgie corrective de l'œil	-	150 €/œil	200 €/œil	250 €/œil	350 €/œil	350 €/œil
LUNETTES ADULTES (+18 ans)						
	Une paire de lunettes tous les deux ans sauf en cas de renouvellement de l'équipement justifié par une évolution de la vue (1 paire de lunettes/an)					
Monture	40 €	60 €	80 €	100 €	125 €	150 €
Verres simples	30 €/verre	45 €/verre	65 €/verre	80 €/verre	100 €/verre	150 €/verre
Verres complexes	80 €/verre	90 €/verre	100 €/verre	130 €/verre	160 €/verre	250 €/verre
Verres très complexes	130 €/verre	170 €/verre	210 €/verre	250 €/verre	300 €/verre	350 €/verre
LUNETTES ENFANTS (-18 ans)						
	Une paire de lunettes par an					
Monture	40 €	40 €	60 €	60 €	60 €	70 €
Verres simples	30 €/verre	40 €/verre	50 €/verre	60 €/verre	65 €/verre	70 €/verre
Verres complexes	80 €/verre	90 €/verre	100 €/verre	130 €/verre	160 €/verre	250 €/verre
DENTAIRE						
Soins dentaires	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Inlay-onlay	100 % BR	100 % BR	125 % BR	125 % BR	150 % BR	150 % BR
Couronne fixe remboursée pour les dents non visibles	125 % BR	70 €/dent	140 €/dent	200 €/dent	300 €/dent	450 €/dent
Couronne fixe remboursée pour les dents du sourire	125 % BR	135 €/dent	250 €/dent	300 €/dent	400 €/dent	530 €/dent
PLAFONDS DENTAIRE SUR LES COURONNES FIXES NON VISIBLES ET DU SOURIRE	-	3 par an	4 par an	4 par an	5 par an	5 par an
Une fois le plafond atteint, prise en charge des couronnes remboursées par la Sécurité sociale dans la limite de 125 % BR						
Inlay-core	125 % BR	150 % BR	175 % BR	200 % BR	250 % BR	300 % BR
Autres actes prothétiques remboursés par la Sécurité sociale (ex : bridge, prothèses amovibles)	125 % BR	150 % BR	200 % BR	300 % BR	450 % BR	550 % BR
Parodontie - endodontie et couronnes provisoires non remboursées par la Sécurité sociale	-	-	200 €/an	350 €/an	550 €/an	650 €/an
Implants dentaires (racines)	-	-	350 €/an	400 €/an	500 €/an	700 €/an
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale	125 % BR	100 €/semestre	200 €/semestre	300 €/semestre	350 €/semestre	400 €/semestre
Orthodontie non remboursée par la Sécurité sociale	-	-	150 €/semestre	200 €/semestre	250 €/semestre	300 €/semestre
APPAREILLAGE						
Prothèse auditive (par oreille et par an)	100 % BR	100 % BR + 200 €	100 % BR + 300 €	100 % BR + 500 €	100 % BR + 700 €	100 % BR + 900 €
Entretien, réparation prothèses auditives	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Autres prothèses et appareillage	100 % BR	100 % BR	150 % BR	150 % BR	175 % BR	175 % BR
PRÉVENTION ET MÉDECINES DOUCES						
Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale	-	40 €/an				
Contraceptifs non remboursés par la Sécurité sociale	-	40 €/an				
Sevrage tabagique (substituts nicotiques ou produits pharmaceutiques remboursables par la Sécurité sociale ou consultations d'acupuncture, auriculothérapie et hypnose)	-	90 €/an				
Ostéopathie - Chiropraxie chez un praticien diplômé dans la limite de 3 séances/an	-	30 €/séance	30 €/séance	40 €/séance	45 €/séance	45 €/séance
Diététiciens - Psychologues diplômés dans la limite de 3 séances/an	-	30 €/séance	30 €/séance	40 €/séance	45 €/séance	45 €/séance
Podologie chez un praticien diplômé d'État	-	26 €/an				
Santé et développement de l'enfant de moins de 16 ans : Pharmacie prescrite non remboursée (homéopathie) - Consultations d'ergothérapeutes et de psychomotriciens - Dépistage des troubles du développement visuel et auditif pour les moins de 3 ans, de l'apprentissage (vue, audition, dyslexie, dyscalculie) ou du comportement (troubles alimentaires, relationnels) - Bilans allergiques (tests cutanés)	-	70 €/an				
Plafond global pour les dépenses Prévention et Médecines Douces	-	150 €/an	200 €/an	250 €/an	300 €/an	350 €/an
PROTECTION « GROS PÉPIN »						
Prothèses externes (capillaire, oculaire, mammaire) prises en charge par la Sécurité sociale	-	150 €/acte				
Actes de chirurgie plastique réparatrice pris en charge par la Sécurité sociale	-	200 €/an	400 €/an	600 €/an	1 000 €/an	1 500 €/an
Suivi psychologique prescrit en cas d'Affection Longue Durée	-	30 €/an	50 €/an	100 €/an	150 €/an	200 €/an
Plafond global pour les dépenses « Gros Pépin »	-	350 €/an	800 €/an	1 200 €/an	1 600 €/an	2 000 €/an
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES						
Matmut Assistance	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse
Prime d'inscription naissance ou adoption	-	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €

⁽¹⁾ Le taux de prise en charge indiqué s'applique aux actes et soins réalisés par des médecins ayant adhéré au contrat d'accès aux soins. Ce taux est minoré de 20 % pour les médecins non adhérents.

NB : les garanties exprimées en % BR s'entendent remboursement Sécurité sociale inclus. Les forfaits optiques, dentaires, Prévention et Médecines Douces, Protection « Gros Pépin », « Prime d'inscription naissance ou adoption » exprimés en euros s'entendent remboursement Sécurité sociale exclu. Les forfaits en optique et dentaire incluent la prise en charge du ticket modérateur. La BR est la base de remboursement Sécurité sociale, c'est-à-dire le prix de référence des soins fixé par l'Assurance Maladie. Les prestations sont accordées dans la limite des frais réels engagés.

Matmut Santé Prévoyance - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité immatriculée sous le numéro 799 220 447.

Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.